

AVENANT N°2 du Plan de concertation locative de Meduane Habitat du 31 mars 2021

MEDUANE HABITAT, Société Anonyme, ayant son siège 15 quai André Pinçon, 53007 LAVAL, représentée par Monsieur Dominique DURET, Directeur Général,

ET :

- . L'Association Force Ouvrière Consommateurs (AFOC) représentée par Mme Lydie Deschamps
- . La Confédération Nationale du Logement (CNL) représentée Mr Malik Delmi
- . La Confédération Générale du Logement (CGL) représentée Mr Raymond Abdallah

OBJET : Avenant de prolongation du plan de concertation locative

Un plan de concertation locative a été approuvé et signé entre les associations qui assurent la représentation des locataires et Meduane Habitat le 31 mars 2021

Ce plan a une durée de 4 ans et a déjà fait l'objet d'un avenant N°1 portant sur les moyens financiers alloués aux associations de locataires.

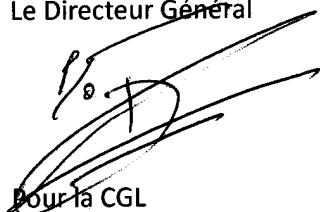
Les prochaines élections des représentants des locataires au sein des Conseil d'administration des bailleurs sociaux se dérouleront du 15 novembre au 15 décembre 2026.

C'est pourquoi il est proposé à travers cet avenant N°2 de prolonger la validé du plan de concertation locative jusqu'au 31 mars 2027

Fait à Laval le 8 octobre 2025

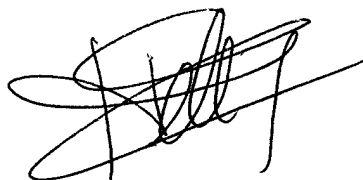
Pour Meduane Habitat

Le Directeur Général



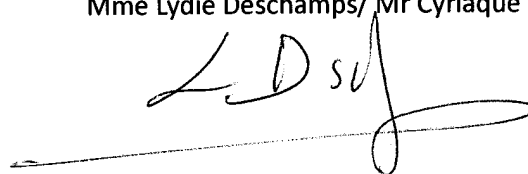
Pour la CGL

Mr Raymond Abdallah/ Mr Carl Pelé



Pour l'AFOC

Mme Lydie Deschamps/ Mr Cyriaque Maillard



Pour la CNL

Mr Malik Delmi/ Mr Patrick Rousseau

